

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 30-juin-2015

Date de révision 19-avr.-2024

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Instantbond 113

### Autres moyens d'identification

Code du produit MS-113

N° ID/ONU None

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Cyanoacrylate adhesive

Restrictions d'utilisation Aucun connu

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

Heron Manufacturing Inc.  
121 Tech Drive  
Sanford, FL 32771  
800-527-0004

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 4

### Éléments d'étiquetage

#### Attention

#### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut irriter les voies respiratoires  
Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

**Conseils de prudence - Réponse**

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Incendie**

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Peut être nocif par contact cutané

**Toxicité aiguë inconnue**

100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)



**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 ppm	TWA: 0.2 ppm	

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Transparent
<b>Odeur</b>	Âcre
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Does not apply	Ne s'applique pas
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Non déterminé
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	> 150 °C / 302 °F	
<b>Point d'éclair</b>	> 85 °C / 185 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	1.09	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

### Autres informations

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	<20g/L Calif SCAQMD Mtd 316B estimated
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.

<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation peut se produire.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun connu.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Aucun renseignement disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETAmél (orale)</b>	5,005.00 mg/kg
<b>ETAmél (cutané)</b>	2,002.00 mg/kg

**Toxicité aiguë inconnue** 100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue  
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion  
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané  
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)  
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)  
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
ETHYL CYANOACRYLATE 7085-85-0	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	< 21.1 mg/L ( Rat ) 1 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.

**germinales**

<b>Cancérogénicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

<b>Écotoxicité</b>	Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Bioaccumulation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TMD** Non réglementé

**DOT** Non réglementé  
**N° ID/ONU** None  
**Nom officiel d'expédition** Non réglementé  
**Classe de danger** None  
**Groupe d'emballage** None  
**Dispositions particulières** None

**IATA** Non réglementé  
**N° ID/ONU** None  
**Nom officiel d'expédition** Non réglementé  
**Classe de danger** None  
**Groupe d'emballage** None

Dispositions particulières None

**IMDG** Non réglementé  
 N° ID/ONU None  
 Nom officiel d'expédition Non réglementé  
 Classe de danger None  
 Groupe d'emballage None  
 Dispositions particulières None

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

### Inventaires internationaux

**TSCA** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**LIS/LES** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**AICS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon  
**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine  
**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée  
**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques
	0					-
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé	Inflammabilité	0	Dangers physiques	0	Protection individuelle
	0					X

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

**Préparée par** SDS coordinator.

**Date d'émission** 30-juin-2015

**Date de révision** 19-avr.-2024

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

**Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.**

**Fin de la fiche signalétique**

<b>Données pour les dispositions réglementaires</b>		
Région	Nom du modèle	Note de révision
<b>Canada</b>	HGHS	2.0

<b>Information sur le produit selon le SGH</b>	
pH	Does not apply
Classe de danger	None
État physique	Liquide
Point d'éclair °C	85
Point d'ébullition °C	150

<b>Renseignements sur les composants</b>	
--	--

**Canada**

**SGH Classification**

Danger physique 2 du SGH  
 Danger physique 2 du SGH  
 Conseils de prudence

Liquides inflammables  
 Catégorie 4  
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette) P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche P405 - Garder sous clef P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel

Mot indicateur  
 Corrosion cutanée/irritation cutanée  
 Mentions de danger  
 Mot indicateur  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
 Mentions de danger  
 Mot indicateur  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  
 Mentions de danger  
 Mot indicateur  
 Corrosion cutanée/irritation cutanée  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
 STOT - exposition unique  
 Graphique

Attention  
 Catégorie 2  
 Provoque une irritation cutanée  
 Attention  
 Catégorie 2  
 Provoque une sévère irritation des yeux  
 Attention  
 Catégorie 3  
 Peut irriter les voies respiratoires  
 Attention  
 - (H315)  
 - (H319)  
 - (H335)

Graphique



STOT - exposition unique



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H335 - Peut

Conseils de prudence - UE (§28, 1272/2008)	irriter les voies respiratoires P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise P321 - Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette) P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser une poudre extinctrice, du CO2, une pulvérisation d'eau ou une mousse antialcool pour l'extinction
Conseils de prudence	Porter des gants de protection EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés Et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Maintenir le récipient fermé de manière étanche Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Stocker dans un endroit bien ventilé Garder sous clef Tenir à l'écart de la chaleur Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre
Dangers physiques	Liquide combustible
Dangers physiques	H277 - Liquide combustible
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Mot indicateur	Attention
Conseils de prudence	P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette) P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche P405 - Garder sous clef P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel
Conseils de prudence - Prévention	Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Conseils de prudence - Réponse	Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Incendie	En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction
Conseils de prudence - Entreposage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef Stocker dans un endroit bien ventilé
Conseils de prudence - Élimination	Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH	
ETAmél (orale)	5,005.00 mg/kg

ETAmél (cutané)	2,002.00 mg/kg
Mention de STOT unique : Catégorie 3	Catégorie 3
Effets sur les organes cibles :	Irritation des voies respiratoires
Contient ETHYL CYANOACRYLATE	
Toxicité aiguë inconnue	0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu
Toxicité aquatique aiguë inconnue	100
Toxicité aquatique chronique inconnue	0
Dangers physiques	
Dangers physiques	
Statut oral ETA du produit	1
Statut cutané ÉTA du produit	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour le gaz	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour la vapeur	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour poussière/brouillard	1
Statut de la corrosion cutanée du produit	1
Statut de lésion oculaire du produit	1
Sensibilisation respiratoire du produit Statut	1
Statut de la sensibilisation cutanée du produit	1
Statut mutagène du produit	1
Statut cancérogène du produit	1
Statut de la toxicité du produit pour la reproduction	1
Statut STOT unique du produit	1
Statut STOT répétée du produit	1
Statut de toxicité aquatique du produit	1
Statut de la toxicité du produit par aspiration	1
Statut d'ozone du produit	1
Statut de classification globale du produit et des composants	1
STOT - exposition unique	- (H335)
Valeur du code H pour - Catégorie physique-	(H227)
no 2	
<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion	
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané	
100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)	
100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)	
100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)	
Symboles/pictogrammes	



Valeur du code H pour - Catégorie physique- (H227)  
no 2

Autres dangers

Peut être nocif par contact cutané